

**Dossier de demande d'accréditation
de l'école supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE)**

ESPE

Centre Val de Loire Académie d'Orléans - Tours

Etablissement intégrateur

Université d'Orléans

Etablissement(s) partenaire(s)

Université François-Rabelais de Tours

Dates des délibérations (conseil d'école de l'ESPE, conseils d'administration de l'établissement intégrateur et des établissements partenaires)

CE de l'ESPE : 23 juin 2017

CA de l'université François-Rabelais de Tours : 25 septembre 2017

CA de l'université d'Orléans : 20 octobre 2017

Merci de renvoyer ce dossier à :

accreditation.espe@education.gouv.fr

Sommaire

1) Renseignements administratifs	5
1.1 Directeur de l'ESPE, Président du Conseil d'école et Président du COSP	5
1.2 Equipe de direction	5
2) Stratégie concernant le pilotage du projet de l'ESPE	7
2.1 Contexte	9
2.2 Formation initiale	9
2.3 Formation continuée et continue	9
2.4 Recherche	10
2.5 Conclusion.....	11
3) Présentation générale de l'offre de formation	11
3.1 Périmètre	11
3.2 Organisation	13
3.3 Positionnement dans l'environnement	19
4) Fiches AOF	27
5) Budget de projet	27

Annexes

Annexe 1 : Budget de projet.....	31
Annexe 2 : Tableaux effectifs	33
Annexe 3 : Fiches AOF	
1 ^{er} degré.....	37
2 nd degré.....	51
Encadrement éducatif	65
Pratique et Ingénierie de la Formation	76
Annexe 4 : Statuts et règlement intérieur de l'ESPE CVL.....	91
Annexe 5 : Bilan de la commission académique	109
Annexe 6 : Cadrage de l'écrit réflexif	113
Annexe 7 : Convention rectorat-universités.....	117
Annexe 8 : Recherche	125
Annexe 9 : Conventions Relations Internationales.....	135
Annexe 10 : Cadrage des mémoires	
1 ^{er} degré.....	161
2 nd degré.....	166
Encadrement éducatif	177
Pratique et Ingénierie de la Formation	187
Annexe 11 : Maquette post MEEF 1er degré 2017-2018.....	189
Annexe 12 : Maquette post MEEF 2d degré 2017-2018.....	191
Annexe 13 : Document d'orientation politique 2015-2016 bilan	193
Annexe 14 : Document d'orientation politique 2016-2017 bilan	203
Annexe 15 : Document d'orientation politique 2017-2018.....	213
Annexe 16 : Politique du numérique ESPE CVL	221
Annexe 17 : Journée de formation en EPLE	225
Annexe 18 : Cadrage de l'évaluation de l'UE contexte d'exercice du métier	227
Annexe 19 : Guide pour la formation des enseignants stagiaires	233
Annexe 20 : La culture à l'ESPE CVL.....	237
Annexe 21 : Relations internationales	
Bilan du programme d'échange avec les écoles normales du Mexique.....	241
Projet ERASMUS +.....	247
Annexe 22 : Cadrage commun des maquettes 2 nd degré	253
Annexe 23 : Enquête étudiants et stagiaires 1 ^{er} degré	257
Annexe 24 : Concours 2 nd degré 2016-2017	263
Annexe 25 : Pédagogie universitaire et formation des « jeunes » MCF	265
Annexe 26 : Maquettes des parcours MEEF 2nd degré	
Anglais	267
Arts plastiques	269
EPS	273
Espagnol	275
Histoire-géographie	277
Lettres	279
Mathématiques	281
Musique	283
Physique-chimie	285
PLP mathématiques-sciences	287
PLP Lettres-histoire / lettres-langues.....	288
SVT	289
Annexe 27 : Evaluation des enseignements par les étudiants/usagers	291
Annexe 28 : Sigles	327

1) Renseignements administratifs

1.1 Directeur de l'ESPE et Présidents du Conseil d'école et du Conseil d'orientation stratégique et pédagogique

- Nom du directeur de l'ESPE : Combacau Olivier
Coordonnées téléphoniques 02 38 49 26 92
Portable 06 11 65 41 81
Courriel : olivier.combacau@univ-orleans.fr

- Nom du président du Conseil d'école : Lebeaume Joël
Coordonnées téléphoniques 01 76 53 35 02
Portable 06 37 80 29 35
Courriel : joel.lebeaume@parisdescartes.fr

- Nom du président du COSP : Cerisier Jean-François
Coordonnées téléphoniques
Portable 06 78 73 35 59
Courriel : jean.francois.cerisier@univ-poitiers.fr

1.2 Equipe de direction

Composition et responsabilités, principes de fonctionnement et modalités de pilotage (organigramme et comitologie)

Dans cette partie « administrative », le choix est fait par le comité de pilotage de présenter uniquement l'organigramme fonctionnel de l'ESPE CVL ainsi que l'organigramme administratif. Si cela ne représente pas à proprement parler l'équipe de direction, cela montre le mode de pilotage de l'école.

Les principes de gouvernance seront détaillés dans la partie 2 « stratégie concernant le pilotage ».

CONSEIL DE L'ÉCOLE

• Président : Joël **LEBEAUME**

CONSEIL D'ORIENTATION SCIENTIFIQUE ET PÉDAGOGIQUE

• Président : Jean-François **CERISIER**

DIRECTION

Directeur : Olivier **COMBACAU**

Directeur adjoint : Philippe **BOURDIER**

Responsable des Services Administratifs : Catherine **AMADEI**

Responsable de la Formation 2^e degré et des Stages : Sophie **NEUMANN**

Responsable de la Formation 1^{er} degré et Post MEEF : Pascale **CATOIRE**

RESPONSABLES DE CENTRE DE FORMATION

Blois : Yves **FEUNTEUN**

Chartres : Christian **CAUCHI**

Orléans : Andrés **MERCHAN**

Bourges : Florence **SAINT-LUC**

Châteauroux : Alain **GIRARDIE**

Tours-Fondettes : Daniel **FORT**

RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES

PÔLE FORMATIONS ET STAGES

Responsables : Sophie **NEUMANN** et Pascale **CATOIRE**

Service Enseignement, Éducation et Formation

Master MEEF 1^{er} degré :

- Responsable pour l'université d'Orléans : Magali **NOYER-MARTIN**

- Responsable pour l'université François-Rabelais de Tours : Sandrine **DALLET-CHOISY**

Chargée d'étude M1 MEEF : Cindy **CHATEIGNIER**

Chargée d'étude M2 MEEF : Magali **NOYER-MARTIN**

Master MEEF 2^e degré :

- Responsable ESPE et Coordonnateur Tronc Commun pour l'université d'Orléans : Christophe **BEAUBRAS**

MEEF - Responsable ESPE pour l'université François-Rabelais de Tours : Olivier **CARRILLO**

Master MEEF Encadrement éducatif :

- Responsable : Anne **BOUJU-GOUJON**

Master MEEF Pratiques et Ingénierie de la Formation :

- Responsable : Anne-Lise **DOYEN**

Chargée d'étude M1 MEEF Parcours Enseignement Spécialisé : Véronique **PARDIEU**

Chargée d'étude M1 MEEF Parcours Formation de Formateur : Juliette **RENAUD**

Chargé d'étude M2 MEEF : Manuel **SCHNEEWELE**

Cycle Licence | Correspondant licence : Walter **BADIER**

Service des Stages : Sophie **NEUMANN**

PÔLE RECHERCHE, RESSOURCES ET INNOVATION

Responsable : Philippe **BOURDIER**

Service Ressources pédagogiques, Production et Innovation : Sylvie **QUITTELIER**

Service Formation de formateurs : Pascale **BÈGUE**

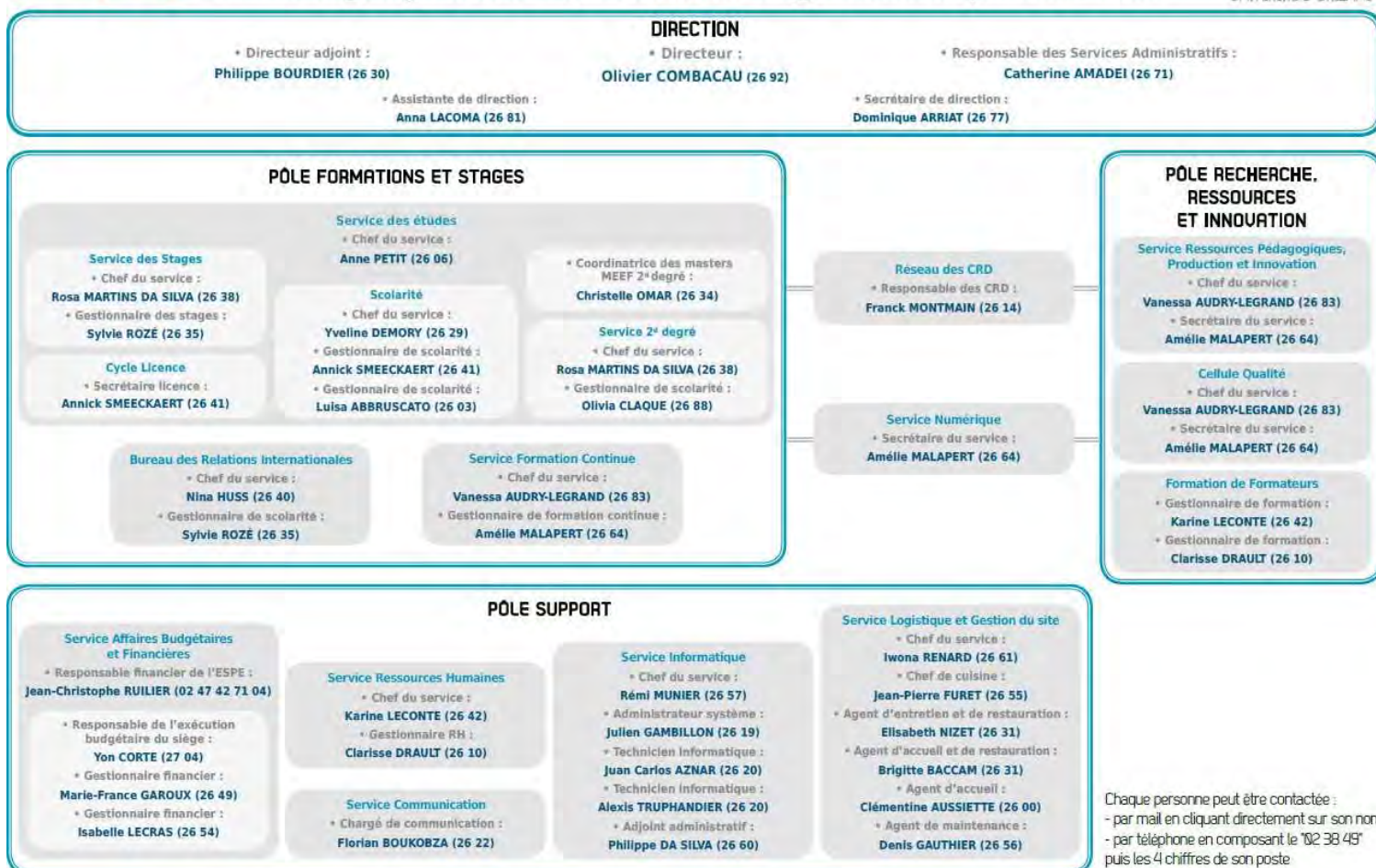
Chargé de mission numérique : Vincent **LEBOIS**

Correspondante Laïcité : Françoise **BEAUGER-CORNU**

Correspondant TICE : Vincent **BECK**

Correspondante Arts et Culture : Christine **RAMAT**

Correspondante Mixité-Egalité : Véronique **FRANCIS**



2) Stratégie concernant le pilotage du projet de l'ESPE

Les bonnes relations entretenues par les trois partenaires statutaires, ainsi qu'avec les autres partenaires, permettent d'avoir une bonne visibilité de l'organisation et du fonctionnement du projet académique et du rôle de chacun. L'ESPE CVL est reconnue comme la composante en charge de la maîtrise d'œuvre du projet et le directeur de l'ESPE joue le rôle de chef de projet. Les autres composantes des deux universités, d'une part, et les services académiques d'autre part, sont associés explicitement à cette maîtrise d'œuvre. Même s'il reste de nombreuses marges de progression, globalement et à tous les niveaux, la mise en œuvre du projet est collaborative et partenariale, sur la base des compétences respectives des acteurs. Les dispositifs de régulation, notamment grâce au rôle joué par les différentes instances, permettent d'avoir une excellente vision sur cette mise en œuvre, les avancées, les réussites et les difficultés. Ces dispositifs de régulation fonctionnent tous sur une approche très pragmatique et sur une attention particulière au dialogue pour trouver des solutions aux problèmes rencontrés.

Conformément à la loi de refondation de l'école, aux statuts de l'école et au règlement intérieur, l'ESPE CVL est administrée par deux conseils (conseil de l'école et conseil d'orientation scientifique et pédagogique) et dirigée par un directeur et une équipe de direction. La composition des conseils et leurs attributions sont détaillées en annexe 4 dans les statuts et le règlement intérieur de l'ESPE CVL.

Il en est de même pour l'équipe de direction, le conseil de direction et les différents organes consultatifs (groupes de concertation et de développement, conseils de centre de formation et groupes d'appuis).

L'équipe de direction (composée du directeur, du directeur adjoint, des deux responsables de pôle et de la responsable des services administratifs), se réunit fréquemment afin de faire le point sur l'ensemble des

MENESR - janvier 2017

dossiers. Les échanges par mail sont permanents. Le conseil de direction se réunit 6 fois par an, dont deux fois en séminaire de deux jours afin d'avoir des débats de fond et dans la durée sur la trajectoire de l'ESPE CVL.

Afin de garantir le suivi des formations et de la réforme, deux **comités de suivi** ont été créés en plus de ces structures :

- Le comité de suivi premier degré est composé de l'IA-DASEN en charge du premier degré (désigné par Madame la Rectrice) pour l'académie, du directeur de l'ESPE (ou de la directrice adjointe), du DAFOP, des IENA des six départements, des six responsables de centre de formation et de la responsable du pôle formations et stages.
- Le comité de suivi second degré est composé de l'IA-DASEN en charge du second degré (désigné par Madame la Rectrice) pour l'académie, du directeur de l'ESPE (ou de la directrice adjointe) de la doyenne et des vice-doyens des IA-IPR et IEN ET-EG, du DAFOP, des responsables de la mention MEEF second degré des universités d'Orléans et François-Rabelais de Tours, de porteur.euse.s de parcours (ESPE ou universités), des responsables du tronc commun et de la responsable du pôle formations et stages.

Ces deux comités se réunissent 3 à 5 fois par an pour évaluer, questionner et améliorer les formations et organisations mises en place. Ils valident notamment les modalités de l'alternance intégrative, rédigent le livret du stagiaire... Ils permettent de dépasser la composante ESPE pour donner du corps au projet partagé d'une ESPE académique. Ils préparent les réunions du directoire (cf infra). Un compte rendu est rédigé à chaque réunion et diffusé aux membres.

La **commission académique**, présidée par Madame la Rectrice ou la personne qui la représente est composée des doyen.ne.s des IPR et IEN ET/EG, du DAFOP, des DASEN responsables académiquement des premier et second degrés et de la direction de l'ESPE. Elle se réunit deux fois par an et valide les parcours de formation des différents profils de stagiaires ainsi que le cadrage de l'écrit réflexif des stagiaires non soumis au mémoire de master (annexes 5 et 6).

Un **groupe de pilotage** comprenant deux représentant.e.s de l'académie désigné.e.s par Madame la Rectrice, deux représentant.e.s de l'université François-Rabelais de Tours, deux représentant.e.s de l'université d'Orléans désigné.e.s par les présidents et de deux représentant.e.s de l'ESPE, a été chargé de réfléchir sur ce dossier d'accréditation qui est donc co-construit comme lors de la première accréditation.

Les différents partenaires s'entendent pour créer, conformément aux souhaits ministériels, un **directoire** associant Madame la Rectrice, les deux présidents d'université, le directeur de l'ESPE et le président du conseil de l'école, qui permettra de réfléchir à la ligne politique du projet d'ESPE, et de se projeter dans une gestion (notamment des objectifs et des moyens) sur plusieurs années. Dans le respect de l'identité et de la personnalité morale et juridique de chaque partenaire, comme des missions des instances statutaires, les missions du directoire consistent :

- A définir et coordonner l'engagement des trois partenaires dans la réalisation du projet académique de l'ESPE CVL tel qu'il a été accrédité et d'en suivre les évolutions sur toute la durée de la période contractuelle pluriannuelle.
- A veiller à l'application de la convention tripartite, conclue entre les trois partenaires pour la période contractuelle annuelle et en prévoir les évolutions.
- A assurer le pilotage de l'engagement des partenaires au travers du suivi du budget de projet.
- A émettre des recommandations quant aux orientations du projet.

Chaque membre du directoire peut être accompagné d'un à deux collaborateurs. Le directoire peut être élargi, lorsque l'ordre du jour le justifie, au secrétaire général de l'académie, aux directeurs généraux des services des universités engagées dans le projet et au responsable des services administratifs de l'ESPE.

Le directeur de l'ESPE est chargé de l'organisation des réunions. Le directoire se réunit a minima deux fois par an à l'automne et au printemps. La première réunion se tiendra en octobre 2018.

Afin de préparer les travaux du directoire, les comités de suivis et les conseils de l'ESPE précités soulèvent des points à clarifier et travaillent à la recherche de solutions qui seront proposées au directoire.

Cet organe d'orientation stratégique vise à s'assurer de la prise en compte par l'ESPE des axes prioritaires de la politique de formation des personnels enseignants et d'éducation définis par le Ministère de l'Education nationale. Il supervise l'exécution du budget de projet agrégeant les contributions des partenaires.

Tous ces conseils sont indispensables à la bonne marche de l'ESPE CVL, afin de respecter les cadrages nationaux, les contraintes liées aux universités, d'améliorer les formations, d'écouter les usager.ère.s...et de faire de l'ESPE un projet **partagé** au service de la formation des enseignant.e.s. Ce projet partagé est matérialisé par une convention liant les deux universités au rectorat concernant la formation des

Nous allons maintenant détailler le projet politique de l'ESPE CVL qui donnera la direction à suivre pendant la durée de cette accréditation et déterminera l'ESPE cible à l'horizon 2022.

2.1 Contexte

A un an de la fin du mandat de l'équipe de direction et après la quatrième rentrée des ESPE, il semble important de faire un point sur le futur de l'ESPE CVL et les perspectives pour cette prochaine accréditation. Cette partie du dossier ne reposera pas sur un bilan de ce qui a été mis en place (ce bilan est fait chaque année dans le document d'orientation politique et son suivi, envoyé à madame la Rectrice, aux présidents d'université (annexes 13, 14 et 15), aux conseils et à tous les personnels, ainsi que dans le rapport d'activité du directeur), mais sur des éléments de contexte prévisibles et sur les perspectives liées.

L'urgence de la création des ESPE a conduit à se pencher en priorité sur la réforme des formations (culture commune, formation à et par la recherche, prise en compte de la réussite des élèves, ...) et la création des différents parcours adaptés. L'ESPE devait s'ouvrir aussi et de nombreux partenariats ont été créés (à travers la mise en place des équipes plurielles et autour de l'ouverture de la mention PIF, notamment).

En 2018, les enfants du « babyboom » de l'an 2000 arriveront massivement en L1 à l'université. Ils seront au niveau master en 2021. D'ici là, le nombre de places aux différents concours aura probablement diminué du fait de la pyramide des âges des enseignant.e.s et de la démographie des élèves en diminution. De par cette diminution du nombre de postes, la meilleure voie pour réussir le concours devrait être le passage par l'ESPE (c'est déjà le cas dans les études de la DEPP, mais cela risque d'être encore amplifié avec moins de postes à pourvoir). Il semble donc envisageable que l'ESPE CVL ait de nombreux.ses étudiant.e.s, et en parallèle, moins de débouchés dans l'Education Nationale pour les insérer. Dès lors, il est bon de s'interroger sur les débouchés à offrir aux étudiant.e.s suivant les masters de l'ESPE.

Comment l'ESPE CVL peut-elle relever ce défi à l'horizon 2022 pour continuer de se développer et de s'améliorer dans le souci constant d'une formation de qualité et de proximité pour les étudiant.e.s qui auront ensuite en charge la transmission de connaissances et la construction de compétences auprès de publics de milieux variés ?

2.2 Formation initiale

Il s'agit bien là du cœur de métier de l'ESPE CVL. Le système éducatif français doit continuer d'évoluer avec la société et répondre aux attentes de la nation.

L'ESPE est un agent de cette évolution, tant pour l'accompagner que pour la provoquer (cf. point suivant sur la recherche et les innovations). Des changements de paradigme comme par exemple l'approche curriculaire, demandent du temps et un accompagnement pour une appropriation effective par les futur.e.s enseignant.e.s (comme par les enseignant.e.s titulaires, comme nous le verrons ci-dessous). La formation initiale devra continuer de progresser notamment afin de devenir la seule voie « normale » de réussite aux concours. Elle devra aussi prévoir plus de passerelles (négligées à l'heure actuelle du fait des taux élevés de réussite aux concours) et notamment vers la mention MEEF PIF (Pratique et Ingénierie de la Formation). Cette mention doit permettre l'insertion des étudiant.e.s dans d'autres milieux professionnels où l'expertise de l'ESPE et la qualité de sa formation seront reconnues. A la rentrée 2018 des capsules vidéos d'étudiants insérés hors de l'EN seront réalisées (projet en cours) et diffusées lors de soirées-échanges dans tous les centres de formation. Ces capsules présenteront d'autres débouchés et les atouts ou point d'ombre des formations.

Les six centres de formation de l'académie sont garants de proximité pour les stagiaires avec leur lieu de stage et de mixité sociale des étudiant.e.s souvent peu mobiles pour des raisons économiques.

L'offre en licence sera élargie (voir détail en page 17).

La mention de master MEEF second degré, gérée jusqu'alors par les composantes des deux universités, sera lors de ce nouveau contrat pilotée par l'ESPE CVL qui s'assurera de la cohérence des maquettes avec le projet de formation national et académique, sans déposséder les UFR et/ou UFR collegium de leurs prérogatives. Cette avancée va dans le sens du retour du HCERES sur l'évaluation des formations. Ce pilotage sera donc à construire et à stabiliser dans les années de cette accréditation.

2.3 Formation continuée et continue

L'ESPE CVL devra, dans les années à venir, s'emparer davantage de cette mission donnée par la loi de refondation en particulier en s'appuyant sur l'accompagnement prévu dans le cadre du PPCR. Elle devra participer à la formation continue en s'appuyant sur les priorités du rectorat et du ministère. Il s'agira (comme cela a été fait pour le CAFIPEMF, le CAFFA et le CAPPEI) de rendre cohérente la formation premier degré dans les départements de l'académie et de participer davantage à l'élaboration et la mise en œuvre du plan académique de formation dans le second degré. La formation continuée (en T1 et T2, c'est à dire les deux

MENESR - janvier 2017

premières années post-titularisation) sera un moyen d'améliorer la formation initiale en l'allégeant peut-être durant l'année de stagiaire et en l'enrichissant ensuite en poursuivant l'accompagnement des jeunes enseignant.e.s. (la partie sur le continuum de formation p.17 détaille les perspectives esquissées et les jalons pour 2018 et 2019). Les néo-titulaires se détacheront, petit à petit, des aspects de gestion de la classe pour revenir sur des contenus didactiques plus pointus et une approche plus curriculaire centrée sur les apprentissages effectifs des élèves. Cette formation continue nécessite une proximité géographique entre les centres ESPE et les DSDEN (favorisée par le maillage territorial de l'ESPE CVL). Il faudra également trouver avec le rectorat, un montage financier qui permette de la mettre en œuvre. Cette formation est mise en place dans le premier degré à compter de la rentrée 2017 (elle doit être évaluée et certainement évoluer) et le sera probablement à la rentrée 2018 dans le second degré en lien avec la DAFOP. Cette formation s'appuiera sur un positionnement initial et un accompagnement qui se rapprochera de la logique du PPCR.

Outre l'appui sur la recherche (voir paragraphe suivant), l'intérêt de placer la formation continue des enseignant.e.s dans un cadre universitaire est de pouvoir rendre cette formation diplômante. Le vivier d'enseignant.e.s non titulaires d'un master est considérable dans l'académie et peut constituer un fort levier de développement de l'ESPE CVL. Cette formation continue diplômante pourra se faire à travers la mention PIF. Le maillage territorial de l'ESPE CVL est, là-encore, une grande force pour réaliser cet objectif, de même que les spécificités des options développées sur chacun des centres de formation (numérique à Chartres, public en situation de vulnérabilité à Orléans et Châteauroux, gestion de la formation à Orléans...). Le partenariat avec la maison pour la science permet de développer des options dans le cadre de ce type de formation continue permettant des parcours diplômants.

En plus de la formation continue des enseignant.e.s de l'éducation nationale évoquée plus haut, l'ESPE devra s'emparer de la formation continue des enseignant.e.s du supérieur (voir le projet en annexe 25 pour la rentrée 2018 et la formation des jeunes MCF). C'était un des axes forts du dossier d'accréditation de l'ESPE CVL en 2013 qui a été provisoirement abandonné à la demande de l'université d'Orléans. La pédagogie du supérieur, en partenariat étroit avec l'université François-Rabelais de Tours maintenant associée dans la même COMUE, doit être développée notamment pour permettre la réussite des étudiant.e.s qui vont arriver en masse à l'université en 2018. La problématique scolaire de la réussite de tous va très vite se retrouver à l'université, ce que l'on constate avec les bachelier.e.s technologiques dans les IUT. L'ESPE CVL travaille sur ce sujet avec l'IUT 45 mais cela devra être renforcé et généralisé pour les formations de licence et peut amener à un partenariat entre les IUT de la région et les centres de formation de l'ESPE. L'ESPE participera à ce titre à l'appel à projet sur les NCU (nouveaux cursus universitaires) avec l'université d'Orléans.

Par ailleurs, les formateur.rice.s doivent renforcer la congruence entre ce qu'ils demandent aux usager.ère.s et ce qu'ils appliquent à l'ESPE. C'est un impératif tant l'on sait que les stagiaires dupliquent ce qu'ils ont vécu. Des formations de haut niveau sont prévues en ce sens par le service de formation de formateurs de l'ESPE et ouvertes aux personnels de l'académie (en 2018 par exemple, 400 cadres de l'éducation nationale et de l'ESPE ont pu participer ensemble à des formations menées par Patrick Picard de l'Ifé sur l'entretien d'explicitation, par André Tricot de l'ESPE de Toulouse sur le numérique, par Christophe Marsollier, IGEN, sur la bienveillance ou par Antoine Prost sur l'universitarisation de la formation des enseignants).

La formation continue hors éducation nationale, dans le cadre du compte personnel de formation, est, elle aussi, un moyen important de faire évoluer l'activité de l'ESPE dans tous les centres de formation. Des modules indépendants (trois sont déjà construits et d'autres en projet) et partenariaux se greffent sur l'ossature du master PIF. Ces modules peuvent se vendre par le SEFCO (service de formation continue de l'université d'Orléans) à différents organismes et ils enrichissent les options du master PIF ainsi que les ressources propres de l'ESPE. Une personne qui aura suivi un de ces modules pourra capitaliser les ECTS et à terme s'inscrire pour avoir le master MEEF PIF. Le mélange des publics en formation sera une source d'ouverture pour tous. L'Ecole doit être en phase avec la société et ouverte sur celle-ci.

2.4 Recherche

Afin de poursuivre les directions développées ci-dessus, l'ESPE CVL se doit de renforcer sa légitimité scientifique. Si le législateur.rice a fait le choix d'une formation universitaire, c'est pour cet adossement scientifique. L'ESPE CVL n'a pas de déficit de qualité de recherche pure ou dans ses formations mais certainement un déficit de visibilité et de cohérence. La création d'une équipe d'accueil lors du contrat 2018-22 de l'université intégratrice permettra de donner cette visibilité et cette cohérence notamment en termes de recrutement d'enseignant.e.s-chercheur.e.s (catégorie d'enseignant.e.s déficitaire à l'ESPE CVL). Cette option est appuyée par l'évaluation HCERES sur le MEEF 1^{er} degré.

Une unité de recherche pluridisciplinaire de sciences en éducation, nommée ERCAE, sera constituée autour de l'étude stratégique des contextes et des acteur.rice.s de l'éducation (analyse de l'activité professionnelle, des logiques et des discours d'action d'éducation, d'enseignement, de formation). Cette unité de recherche a pour vocation de pallier, à l'échelle régionale, l'absence de travaux de recherche universitaires coordonnés sur ces problématiques.

C'est ainsi que la formation des enseignant.e.s, mais aussi des formateur.rice.s, continuera sa nécessaire

MENESR - janvier 2017

intégration universitaire à travers l'ESPE, commencée en 2007 et réaffirmée en 2013. Outre l'adossement recherche des formations et le développement de recherches en éducation, cette équipe de recherche permettra de modifier la carte des emplois de l'ESPE, afin de tendre vers une répartition 1/3 d'enseignant.e.s chercheur.e.s, 1/3 d'enseignant.e.s du secondaire et primaire à plein temps à l'ESPE et 1/3 d'enseignant.e.s encore en poste sur le terrain. Cette nouvelle carte des emplois, avec la participation du rectorat par la mise à disposition de formateur.rice.s académiques et de professeur.e.s des écoles maitres formateurs si le contexte le permet, modifiera aussi considérablement les méthodes et contenus des formations.

La modification de la structure de la carte des emplois de l'ESPE aura donc une influence considérable sur les formations.

Cette base scientifique permettra, en outre, d'accroître encore la légitimité de l'ESPE pour intervenir en formation continue et dans d'autres milieux que celui de l'éducation nationale.

2.5 Conclusion

Ce bref paragraphe permet d'envisager le futur de l'ESPE CVL et de voir la cohérence de la politique mise en place depuis la création de l'ESPE CVL. Tout est construit de façon à ce que cette évolution puisse avoir lieu. Pour l'instant, les étudiant.e.s en MEEF (M1 et M2) sont très nombreux.ses dans les centres de formation, la réussite aux différents concours est très bonne et les forces vives de l'ESPE sont sur-employées. Cette situation ne devrait pas durer et il est donc indispensable d'envisager la suite comme une opportunité pour renforcer la place de l'ESPE CVL dans le paysage universitaire, régional voire national.

3) Présentation générale de l'offre de formation : le projet de l'ESPE

3.1 Périmètre

- **Indiquer la liste des mentions de master MEEF actuellement opérationnelles (et les parcours qui apparaissent dans ces mentions), et celles (avec leurs parcours) pour lesquelles l'ESPE demande l'accréditation pour le prochain contrat.**

L'offre de formation de l'ESPE se décline autour des 4 mentions du master MEEF :

- MEEF premier degré
- MEEF encadrement éducatif
- MEEF pratique et ingénierie de la formation (parcours enseignement spécialisé et fo de fo)
- MEEF second degré et les parcours ci-dessous

MEEF 2nd DEGRE	ORLEANS	TOURS
Physique-Chimie	X	X
Sciences de la Vie et de la Terre	X	
Mathématiques	X	X
Education Physique et Sportive	X	
PLP Maths-Sciences (uniquement M2)	X	
Anglais	X	X
Espagnol	X	X
Lettres	X	X
Histoire-Géographie	X	X
Arts plastiques en partenariat avec ENSA de Bourges	X	
PLP Anglais-Lettres et PLP Lettres-Histoire (uniquement M2)	X	
Musique et Musicologie		X

- **Indiquer la liste des autres formations portées par l'ESPE : DU « parcours adaptés » et formations complémentaires, incluant la formation continue.**

Les différents parcours adaptés, validés par la commission académique existent mais pas sous la forme de DU. Si les stagiaires sont bien inscrit.e.s administrativement et pédagogiquement, le choix a été fait de ne pas surcharger leur année en rajoutant des évaluations liées à un DU. Ces parcours sont validés par la commission académique (voir ci-dessous) et peuvent être individualisés.

Premier degré :

- Les lauréat.e.s, étudiant.e.s de seconde année de master MEEF 1^{er} degré, inscrit.e.s en première année de master MEEF 1^{er} degré, doivent suivre l'intégralité de la maquette du master MEEF 1^{er} degré.
- Les lauréat.e.s, déjà titulaires d'un master enseignement approprié au concours obtenu, doivent suivre la formation intitulée formation « post MEEF ».
- Les lauréat.e.s qui n'ont pas validé leur master enseignement et qui sont autorisés à se réinscrire en deuxième année de master MEEF 1^{er} degré doivent compléter les UE défaillantes qu'elles ou qu'ils doivent valider en vue de l'obtention de leur master et doivent suivre la formation « post MEEF ».
- Les stagiaires en renouvellement doivent suivre la formation « post MEEF » ou un parcours adapté si elles ou ils ont déjà suivi la formation « post MEEF ».
- Les lauréat.e.s de concours, dans une autre situation, doivent suivre l'intégralité de la maquette du master MEEF 1^{er} degré.

Des individualisations de parcours peuvent être consenties, impérativement sur justificatifs, après demande déposée auprès du responsable de centre. Les décisions sont arrêtées par la commission académique. Les lauréat.e.s, déjà titulaires d'un master ou d'un titre équivalent, n'ont pas à présenter les épreuves de certification du master MEEF 1^{er} degré.

Second degré :

- Les lauréat.e.s, étudiant.e.s de seconde année de master MEEF 2nd degré ou Encadrement Educatif, inscrit.e.s en première année de master MEEF 2nd degré ou Encadrement Educatif doivent suivre l'intégralité de la maquette du master MEEF 2nd degré.
- Les lauréat.e.s, titulaires d'un master enseignement approprié au concours obtenu, doivent suivre la formation « post MEEF ».
- Les lauréat.e.s qui n'ont pas validé leur master enseignement et qui sont autorisé.e.s à se réinscrire en deuxième année de master MEEF 2nd degré ou Encadrement Educatif doivent compléter les UE défaillantes qu'elles ou qu'ils doivent valider en vue de l'obtention de leur master et doivent suivre la formation « post MEEF ».
- Les stagiaires en renouvellement dans une discipline adossée à un master MEEF doivent suivre la formation « post MEEF » ou un parcours adapté à condition d'avoir déjà suivi la formation « post MEEF ».
- Les lauréat.e.s de concours, dans une autre situation, doivent suivre les UE de didactique et du tronc commun et/ou la formation organisée par la Dafop pour les contenus disciplinaires.

Des individualisations de parcours peuvent être consenties, impérativement sur justificatifs, après demande déposée auprès du correspondant ESPE du parcours concerné. Les décisions seront arrêtées par la commission académique.

Les lauréat.e.s, déjà titulaires d'un master ou d'un titre équivalent, n'ont pas à présenter les épreuves de certification du master MEEF 2nd degré ou Encadrement Educatif.

Mémoire

Les étudiant.e.s produisent un mémoire de master conformément aux maquettes accréditées. Ces mémoires sont encadrés par un.e tuteur.rice de mémoire (souvent la.le tuteur.rice ESPE) et par la.le tuteur de terrain. Les deux tuteurs feront partie du jury, sans préjuger de leur présence.

Les stagiaires qui suivent la formation « post MEEF » produisent un écrit réflexif sous forme de monographie collective qui donnera lieu à une soutenance.

Les autres stagiaires produisent un écrit réflexif en rapport avec leur stage et le référentiel de compétences. Les deux tuteur.rice.s aident à la construction de cet écrit. Un guide d'aide à la rédaction a été produit par une commission mixte ESPE – Rectorat (voir les cadrages des mémoires de toutes les mentions de MEEF en annexe 10).

Tutorat mixte

Tous les stagiaires bénéficient d'un tutorat mixte, tuteur.rice ESPE et tuteur.rice de terrain. Dans les disciplines où l'ESPE ne dispose pas de moyens de formation, le tuteur.rice ESPE sera un personnel de l'Education Nationale en charge de la formation initiale pour l'ESPE.

Enseignement et numérique

Les stagiaires suivront des enseignements sur le numérique dans le cadre des maquettes MEEF. Ils auront tous la possibilité de se présenter gratuitement, au cours de l'année universitaire, au C2i2e en établissant un dossier de validation des compétences. La politique du numérique (formation-recherche-projets), portée par un chargé de mission, fait l'objet d'un document partagé (cf annexe 16).

3.2 Organisation

Présenter l'organisation générale en mettant en avant :

- **La lisibilité, la cohérence de l'ensemble et la complémentarité des formations, en précisant les disciplines concernées et éventuellement les objectifs scientifiques et professionnels**

L'ESPE CVL, pour renforcer le continuum de formation, propose des parcours intégrés dans certaines licences ou des UE libres dans d'autres. La validation de ces UE peut amener à des validations d'acquis en master MEEF ce qui renforce la cohérence de cette proposition.

Des passerelles existent entre les MEEF premier et second degrés, vers le master de sciences du langage porté par le collégium LLSH de l'université d'Orléans ou vers le master porté par le département de sciences de l'éducation de l'université François-Rabelais de Tours. Une passerelle existe aussi entre le parcours arts plastiques du MEEF second degré et l'Ecole Nationale Supérieure d'Arts (ENSA) de Bourges. Des passerelles sont en construction avec l'ERTS (école régionale du travail social).

Le master PIF n'est pour l'instant pas ouvert en formation initiale mais cela devrait être le cas dans cette accréditation. Toutefois des passerelles sont effectives entre les autres masters MEEF et le M2 PIF (pour les étudiant.e.s ne souhaitant plus devenir enseignant.e.s).

- **Les dispositifs mis en place pour assurer la coordination des formations : conseils (COSP, conseils de perfectionnement, autre), réunions des responsables des études ou autres dispositifs, en indiquant les responsabilités que se donnent ces dispositifs en termes pédagogiques et de recherche de qualité au sein des formations ;**

Chaque master dispose d'un conseil de perfectionnement (voir compositions ci-dessous), les comités de suivis premier et second degrés cités plus haut permettent la coordination des formations. De même, deux réunions annuelles minimum regroupent les équipes des universités d'Orléans et François-Rabelais de Tours et de l'ESPE au sujet des parcours des MEEF second degré.

Les responsables de centre de formation se réunissent avec la direction et/ou l'équipe du master MEEF premier degré une fois par mois. Ils organisent ensuite des concertations sur chaque centre de formation conformément au règlement intérieur de l'ESPE CVL (Annexe 4).

Deux séminaires de direction de deux jours sont prévus, en plus des réunions du conseil de direction, à l'automne et au printemps pour assurer la cohérence des formations et la stratégie partagée de l'ESPE dans tous les sites et dans les différentes formations.

Conseil de perfectionnement du master MEEF 1^{er} degré

Le conseil de perfectionnement du parcours du master MEEF 1^{er} degré a pour objectif d'analyser les orientations de la formation, de leur mise en œuvre et de dégager des pistes d'adaptation ou d'évolution à l'attention des porteurs du master. Il est composé comme suit :

- Les responsables, le chargé d'étude du master MEEF 1er degré,
- l'IA-DASEN représentant Madame la Rectrice,
- 6 anciens étudiant.e.s du master MEEF 1er degré (issus de préférence des différents sites),
- 3 étudiant.e.s actuels de première année (issus de préférence des différents sites),
- 3 étudiant.e.s actuels de seconde année (issus de préférence des différents sites),
- 1 enseignant.e ou enseignant.e-chercheur.e représentant chaque Groupe de Concertation et de Développement,
- 1 responsable du service de la scolarité du master de l'ESPE,
- 2 représentant.e.s des responsables de centres départementaux de l'ESPE,

MENESR - janvier 2017

- 1 enseignant.e de l'université de Tours,
- 1 enseignant.e de l'université d'Orléans,
- 2 IEN,
- 2 PEMF,
- 1 représentant.e du personnel administratif de l'ESPE,
- le directeur, la directrice de l'ESPE ou son représentant pourra être invité.

Le conseil de perfectionnement se réunit à chaque fin de semestre.

Conseil de perfectionnement des masters MEEF second degré (Universités d'Orléans et François-Rabelais de Tours) :

Il est composé de :

- l'IA-DASEN représentant Madame la Rectrice
- La doyenne des IA-IPR
- Le doyen des IEN ET/EG
- Un.e chef.fe d'établissement
- Le directeur de l'ESPE
- La directrice adjointe de l'ESPE
- La responsable du pôle formation et stage
- Les responsables de mention MEEF des deux universités
- Des responsables de parcours ou correspondant ESPE
- Les deux responsables MEEF 2nd degré tronc commun de l'ESPE
- 2 représentant.e.s FA
- La.le représentant.e administratif ESPE
- La.le représentant.e administratif ESPE de Tours
- 3 représentant.e.s délégués M1 des MEEF d'Orléans
- 3 représentant.e.s délégués M1 des MEEF de Tours
- 3 représentant.e.s délégués M2 des MEEF d'Orléans
- 3 représentant.e.s délégués M2 des MEEF de Tours

Conseil de perfectionnement du master MEEF Encadrement éducatif

Le conseil de perfectionnement du parcours du master MEEF Encadrement éducatif a pour objectif d'analyser les orientations de la formation, leur mise en œuvre et de dégager des pistes d'adaptation ou d'évolution à l'attention des porteurs du master.

Il est composé comme suit :

- Le responsable du master MEEF Encadrement éducatif
- Le cas échéant, la.le ou les responsables des parcours de ce Master
- Quatre formateurs du Master Encadrement éducatif (dont un ou plusieurs formateur.rice.s académiques)
- Deux ancien.ne.s étudiant.e.s du master MEEF Encadrement éducatif,
- Deux étudiant.e.s de première année de l'année en cours,
- Deux étudiant.e.s de seconde année de l'année en cours,
- Un.e représentant.e du Groupe de Concertation et de Développement SFEA,
- Un personnel du service de la scolarité du master de l'ESPE,
- Le responsable du centre de formation de Tours-Fondettes,
- Un.e enseignant.e-chercheur.e de l'université de Tours,
- Un.e IPR Vie scolaire
- Un.e chef.fe d'établissement
- 2 CPE en poste en établissement scolaire
- Le directeur, la directrice de l'ESPE ou son représentant pourra être invité.

Le conseil de perfectionnement se réunit au moins une fois par semestre.

A la demande du responsable du Master ou de plusieurs de ces membres (avec l'accord du responsable du Master), le conseil de perfectionnement du Master EE peut se réunir plus de deux fois au cours de l'année universitaire.

En fonction des besoins et de l'ordre du jour, des personnes qualifiées peuvent être invitées.

Conseil de perfectionnement du master MEEF Pratique et Ingénierie de la Formation

Il se réunit deux fois par an, à la fin de chaque semestre.

Composition :

- La responsable du master et les trois chargés d'année
- Sept représentant.e.s des usager.ère.s (deux par parcours et option)
- Cinq représentant.e.s des formateur.rice.s du master
- Un.e représentant.e des responsables de centre
- Trois représentant.e.s du Rectorat Orléans-Tours (en lien avec les certifications CAFIPEMF, CAFFA et CAPPEI)
- Trois représentant.e.s du monde socio-économique
- Deux représentant.e.s des masters passerelle en région Centre
- La responsable de la formation continue et continuée
- La responsable de la scolarité centrale

• ***Les dispositifs mis en place pour favoriser la mutualisation des enseignements et des équipes pédagogiques à l'intérieur des formations voire avec d'autres champs de formations***

Les réunions conjointes (deux universités et ESPE) citées plus haut permettent de favoriser la mutualisation des enseignement.e.s et des équipes pédagogiques concernant le MEEF second degré. Pour le MEEF premier degré, une concertation mensuelle a lieu sur chaque centre de formation.

Les groupes de concertation et de développements disciplinaires (GCD voir règlement intérieur) se réunissent au moins trois fois par an dont deux fois pendant les vacances scolaires d'automne et de printemps au même endroit afin de rencontrer la direction, de pouvoir échanger entre GCD et aussi de contribuer à créer un esprit d'école et un sentiment d'appartenance des différents formateurs (dont PEMF et FA) à un projet commun. Ces réunions permettent un travail en commun sur les déclinaisons des différentes maquettes, une réflexion commune sur les évolutions de celles-ci, l'élaboration des sujets académiques pour les contrôles des connaissances, l'accompagnement des nouveaux collègues, des formations de formateur.rice.s communes...

A titre d'exemple en mathématiques une formatrice de l'ESPE fait partie de la commission Villani sur l'enseignement des mathématiques, les propositions seront travaillées en réunion de GCD mathématiques pour voir les retombées concrètes dans les différentes maquettes.

Une journée des formateur.rice.s a lieu chaque année en septembre, sur un thème précis (décidé en comité de direction) permettant une réflexion commune sur celui-ci.

Tout ceci contribue à la constitution de la culture commune évoquée au point suivant.

Par ailleurs, les enseignant.e.s de l'ESPE effectuent beaucoup d'enseignements dans d'autres composantes des deux universités (3500 heures de mutualisation en 2016-17 par exemple).

• ***Les modalités de déploiement de la culture commune au-delà des enseignements du tronc commun***

A l'ESPE CVL, le choix a été fait de construire une culture commune tout en gardant les spécificités des publics cibles. Dans les trois mentions de master MEEF, on trouve un contenu semblable mais organisé différemment en fonction du diplôme et illustré par des exemples spécifiques liés au public scolaire premier ou second degré. Par ailleurs, la déclinaison du MEEF premier degré sur les six centres de formation de l'académie rendait un regroupement inter-mention pour ce socle commun impossible sauf à former les enseignants différemment sur certains sites (les masters MEEF 2nd degré n'étant proposés qu'à Orléans et Tours et pas sur les quatre autres centres de formation).

Toutefois, des journées communes existent et permettent de mélanger les publics (journée Laïcité, journée CAPE...). D'autres seront créées dans les deux ans à venir sur des thématiques fortes du projet académique par exemple.

De même, la mobilité internationale permet de rassembler les étudiants et stagiaires des 1^{er} et 2nd degrés dans des journées communes de préparation aux stages à l'étranger.

Les stagiaires des premier et second degrés ont en revanche de nombreux enseignements communs dans la formation post-MEEF (journée académique sur l'école inclusive...voir maquettes annexes 11 et 12) et doivent faire un projet collectif qui peut être inter-degrés et qui donne ainsi corps au cycle 3.

La formation des néo-titulaires pourrait aussi renforcer ces échanges inter-degré, à un moment où les urgences de la prise de fonction sont réglées.

Les étudiant.e.s des différents parcours de MEEF 2nd degré sont rassemblés pour les enseignements de culture commune (Lettres, Anglais, Espagnol, Histoire-Géographie, Lettres-histoire, lettres-langues, arts

	MEEF 1^{er} degré	MEEF 2nd degré	MEEF Encadrement éducatif
Connaissance du système éducatif (histoire, sociologie, enjeux et défis de l'école)	UE1.4(EC1) UE1.5(EC1) UE2.5(EC1) UE3.4(EC2)	UE 11 (EC1) UE 41 EC1 journée thématique	UE 12 UE 22 UE 31 UE 41 UE 33 UE 43
Connaissance du fonctionnement des établissements	UE1.6(EC1) UE2.6(EC1)	UE 31(EC1 et EC3 journée thématique)	UE 14 UE 24 UE 32 UE 33 UE 42 UE 43
Diversité des contextes et des publics	UE2.4(EC2) UE4.5(EC1)	UE21(EC2), UE31(EC2 et EC3 journée thématique) et UE 41 (EC1 journée thématique)	UE 11 UE 21 UE 31 UE 32 UE 41 UE 42
Psychologie du développement des apprentissages	UE1.4(EC2) UE3.4(EC1)	UE11(EC2)	UE 11 UE 21
Troubles et élèves en situation de handicap	UE4.5(EC2)	UE31(EC 3 journée thématique)	UE 11 UE 21 UE 31 UE 41
Autorité et discipline, évaluation	UE1.5(EC2) UE3.5(EC1)	UE21(EC1) UE 31 (EC2)	UE 11 UE 21 UE 31 EC1 UE 41 EC1
Accompagnement des élèves en difficulté	UE3.5(EC2)	UE21 (EC1 et EC2) UE41 (EC1 journée thématique)	UE 11 UE 21 UE 31 UE 41
Coopération et partenariat éducatif Relations aux familles	UE2.4(EC2) UE4.4	UE41 (EC1 journée thématique)	UE 12 UE 14 UE 22 UE 24 UE 32 UE 33 UE 42 UE 43
Règlement, déontologie, éthique et valeurs de la République – laïcité	UE2.5(EC2)	UE 21 (EC1, EC3) UE31 (journée thématique EC3)	UE 12 UE 13 UE 22 UE 23 UE 33 UE 43

La déclinaison de ce tronc commun laisse une place importante aux équipes pluri-catégorielles avec de nombreuses co-interventions, des interventions de personnels de direction, d'encadrement (CPE...), des corps d'inspection, des professionnels de l'orientation, des enseignants en poste dans les 1^{er} et 2nd degrés... Dans le MEEF 2nd degré, la formation reposera en M2 sur des journées professionnelles thématiques (dont certaines en établissements) afin de donner plus de sens à cette culture commune. Les thèmes de ces journées sont les suivants :

UE 31 EC 3 :

- laïcité et valeurs de la République à l'école (2HCM + 4HTD)
- le fonctionnement de l'EPL (journée de préférence en établissement) (2HCM + 4HTD)
- grandes difficultés et troubles des apprentissages (2HCM + 4HTD)

UE 41 EC1 :

- Prévention des discriminations et violences à l'école 3HCM + 3HTD
- Education prioritaire 2HCM + 4HTD
- Décrochage et grande pauvreté 2HCM + 4HTD
- Education à ... (santé, artistique et culturelle) 3HTD
- Usages pédagogiques et transversaux des TICE (1HCM + 2 HTD)
- Orientation scolaire et professionnelle 2HCM + 4HTD (journée en établissement)
- Journée pluridisciplinaire 6HTD

Ces thèmes s'inspirent des quatre « ensembles thématiques » du tronc commun indiqués par la note ministérielle du 30 avril 2015:

- Les valeurs de la République
- Les gestes professionnels liés aux situations d'apprentissage
- Les connaissances liées au parcours des élèves
- Les thèmes d'éducation transversaux et les grands sujets sociétaux

Les quatre parcours seront traités.

Cette culture commune sera aussi développée grâce aux échanges entre les équipes pluri-catégorielles (formation des tuteur.rice.s, livret de compétences, ...) mais également grâce au MEEF pratique et ingénierie de la formation qui rassemble des professionnels des premier et second degrés dans une formation continue diplômante. Les formateur.rice.s passé.e.s par le MEEF PIF se construisent cette culture commune, qu'elles.ils véhiculeront ensuite en formation dans l'académie.

Les formations post MEEF et des évènements particuliers (journée du collectif des associations partenaires de l'Ecole, journée de la laïcité, nombreux évènements culturels ou scientifiques autour de l'esprit d'Ecole comme les « conférences du soir » ...) rassemblent également tous les publics de l'ESPE.

● **Les modalités de mise en œuvre de l'alternance intégrative**

L'alternance intégrative est mise en œuvre par le tutorat mixte et par des interventions de professionnels de terrain dans les formations.

Les tuteur.rice.s terrains et ESPE se rencontrent au moins quatre fois par an dans les premier et second degrés. Dans le premier degré, ces rencontres se font dans le cadre des concertations dans les centres de formation et de la visite commune. Dans le second degré il existe, en plus de la visite commune, trois rencontres formelles :

- Une avant la rentrée autour du stagiaire,
- Une en novembre avec un temps de formation et un premier repérage des difficultés des stagiaires,
- Une en janvier.

Ces rencontres permettent de présenter les maquettes de formation aux tuteur.rice.s et de les former à l'initiation à la recherche afin qu'elles.ils participent activement au suivi puis aux soutenances des mémoires ou écrits réflexifs.

Des formations ont aussi lieu sur le terrain dans le premier degré (TP sur le terrain autour de thème précis avec prise en charge des classes dès le M1) et dans le second degré (tronc commun délocalisé en établissement **voir annexe 17**, en SEGPA...).

Les évaluations prévues dans les modalités de contrôle des connaissances des masters prévoient des enquêtes de terrain à réaliser dans le lieu de stage, qu'il soit en responsabilité ou en pratique accompagnée. Le tronc commun en M2 est évalué grâce à un projet collectif en établissement (voir cadrage **annexe 18**).

Un groupe de travail sur les établissements formateurs a vu le jour dès 2014 et les chef.fe.s d'établissements ont rédigé un document qui liste les compétences travaillées sur le terrain et le moyen de parvenir à leur développement sur le lieu de stage (**annexe 19**). Ceci constitue une véritable avancée pour arriver à créer tout un écosystème complexe et collaboratif soucieux de la formation des stagiaires. Des journées du tronc commun seront délocalisées en établissements.

Enfin, cette alternance intégrative est favorisée par des outils communs à tous les acteur.rice.s pour le suivi de la formation : plateforme de suivi à distance commune aux tuteur.rice.s, IPR et chef.fe.s d'établissements, livret commun, diffusion des maquettes via un espace dédié sur le site web de l'ESPE...

Une formation à distance des tuteur.rice.s sera expérimentée à la rentrée 2017 dans certains parcours MEEF second degré pour être généralisée dans le temps de cette accréditation. Dans le premier degré, les PEMF, CPC...seront formés à la conduite d'analyses de pratiques professionnelles (APP) par l'ESPE et par les titulaires du master PIF (eux-mêmes formés en M2) en vue d'en mettre en œuvre dans les formations T1 et T2.

● **Les dispositifs mis en place pour le continuum de formation**

L'ESPE CVL tend à accroître son offre en licence qui repose pour l'instant sur de nombreuses UE de préprofessionnalisation et sur des parcours intégrés dans les licences du collégium LLSH et en licence pluridisciplinaire au collégium ST de l'université d'Orléans, et à l'étude dans la nouvelle offre de formation de l'université François Rabelais de Tours (plus de 1000 étudiants concernés en 2017-18).

Ce nouveau contrat doit permettre de généraliser cette offre aux licences scientifiques et de permettre, avant les formations MEEF, l'appropriation de la culture commune aux enseignant.e.s des 1^{er} et 2nd degrés. En effet, avant la différenciation des parcours liée aux concours et à l'entrée dans le métier, des échanges entre les différents types d'enseignant.e.s permettront notamment de favoriser la mise en œuvre effective du cycle 3.

Un travail est donc en cours pour créer une culture commune entre les 1^{er} et 2nd degrés avant les concours et la différenciation dans les deux MEEF. Cela reposera dès la rentrée 2018 sur une préprofessionnalisation dès la L2.

Dans les parcours du collégium LLSH de l'université d'Orléans, l'architecture serait la suivante pour la plupart

MENESR - janvier 2017

des licences avec des parcours intégrés aux licences :

- S3: Redécouverte de l'Ecole, connaissance des institutions éducatives.
- S4: Stage en établissement scolaire (avec une préparation préalable) ou psycho/socio pour l'enseignement.
- S5 : Psycho/socio pour l'enseignement (ou stage en fonction du S4)
- S6 : Approche de différentes didactiques disciplinaires en vue d'être enseignant du 1er ou 2nd degré.

Une organisation similaire sera adoptée en licence « pluridisciplinaire » du COST (collégium ST de l'université d'Orléans) et dans deux licences (sciences de la vie, sciences de la terre).

Pour le reste des licences du collégium Sciences et techniques et à l'université de Tours, la préprofessionnalisation reposera davantage sur des UE d'ouverture ou des options dans les licences. Par exemple, à la rentrée 2018, une expérimentation sera menée en L3 de mathématiques à Tours pour que les étudiant.e.s puissent partir en stage d'observation.

L'objectif pour 2020 sera d'avoir une offre comparable et cohérente en licence dans les deux universités. Les choix différents effectués dans la mise en œuvre des licences et les projets de nouveaux cursus universitaires ne permettront certainement pas une offre uniforme mais la cohérence de l'offre doit être recherchée. Le directoire mis en place permettra ceci.

La formation des néo-titulaires se fera, dans le premier degré, en ayant l'objectif d'avoir une offre cohérente sur l'académie.

Dans le second degré, l'objectif sera le même, à savoir produire un accompagnement au plus proche des préoccupations des néo-titulaires et avec une cohérence académique quelle que soit la discipline d'enseignement.

Après un positionnement en début d'année, les néo-titulaires seront accompagnés sur la construction d'une compétence qu'ils ne jugent pas assez maîtrisée. L'objectif est double : acquérir à la fois la compétence visée mais également la compétence de se former tout au long de sa vie, en particulier en s'appuyant sur une démarche de recherche. L'idée est de former des cadres A capables de réflexivité et d'auto-formation face aux enjeux actuels et futurs. Cette démarche pourra s'appuyer ensuite sur les rendez-vous de carrière du PPCR et sur un e-portefolio.

A titre d'exemple, à la rentrée 2017, l'ESPE et l'académie proposeront pour les T1 de toute l'académie, suite à un auto-positionnement initial réalisé en octobre des formations hybrides sur les thèmes suivants jugés comme prioritaires par le comité de suivi premier degré :

- Débuter au CP
- Le climat scolaire
- La maternelle
- REP+
- La différenciation pédagogique
- La gestion des classes à multi-niveaux.

Les T1 et T2 plébiscitent les analyses de pratiques vécues en formation initiale. Elles ne sont pas en l'état généralisables pour les néo-titulaires par manque de personnes formées. Pour y remédier, tous les formés dans le master PIF (30 personnes en M2 en 2016 et 2017) reçoivent une formation aux APP. Ces formateurs pourront ensuite intervenir en formation de formateurs dans les circonscriptions, pour accroître rapidement le potentiel d'intervenants disponibles.

Ce principe sera élargi aux T2 en 2018.

Cette organisation devra être évaluée et améliorée, dans le cadre du comité de suivi premier degré qui est un excellent moyen de piloter cette offre très partenariale entre l'académie et l'ESPE.

Dans le second degré, une organisation similaire pourra être expérimentée si le comité de suivi et le directoire le jugent nécessaire. Pour l'instant l'ESPE n'est pas associée à la formation des néo-titulaires qui est prise en charge par la DAFOP.

- **Les modalités de prise en compte des différents profils ne nécessitant pas l'obtention d'un master MEEF (inscription et intégration dans les formations de master, dispositifs de formation adaptés, ...);**

(voir point 3.1)

- **La mise en œuvre de la démarche qualité ;**

En plus des conseils de perfectionnement des masters, la démarche qualité pour son volet formation prévoit

MENESR - janvier 2017

une évaluation des enseignements des quatre mentions de master par les étudiant.e.s et les usager.ère.s. L'analyse de ces évaluations (avec les données quantitatives), réalisée chaque année et pour chaque formation, est ensuite envoyée aux enseignants, usager.ère.s et conseils.

En outre, deux rencontres annuelles sont organisées entre la direction et les représentants des MEEF second degré. Les usager.ère.s en MEEF premier degré sont eux associé.e.s à deux conseils de centre de formation par an, conformément au règlement intérieur. Ceux des MEEF EE et PIF sont régulièrement réunis.

La démarche qualité se décline également au niveau des services administratifs de l'ESPE. Elle a été initiée au cours de la précédente accréditation et doit se développer dans le but d'assurer une qualité de service optimale aux usager.ère.s et aux personnels, dans l'ensemble des implantations de l'ESPE. En fonction des thèmes définis chaque année, elle nécessitera un travail collaboratif des acteurs concernés. Le bilan des actions réalisées ou en cours de réalisation se trouve en annexes 13, 14 et 15 et l'évaluation des enseignements par les étudiants en annexe 27.

- **Les moyens administratifs et techniques (secrétariat, etc.) à l'appui des formations.**

Les formations bénéficient de l'appui de tous les services. L'organigramme du siège administratif se trouve au début de ce dossier.

La structuration administrative de l'ESPE permet à la fois d'assurer un service de proximité, indispensable pour accueillir les usager.ère.s et favoriser les échanges avec les partenaires locaux (DSDEN,..), tout en s'assurant de la cohérence globale, et de l'application, dans l'ensemble des centres, de la politique de l'ESPE et de l'université.

Un pilotage académique, qui permet notamment de s'assurer de l'équité de traitement des usager.ère.s quelques soit le site fréquenté et du respect des règles et procédures, passe par le biais de réunions de cadres mensuelles, de groupes métiers travaillant ensemble sur des thèmes précis (scolarité, informatique, documentation, RH...), et d'échanges permanents entre les services du siège de l'ESPE et les centres de formation.

Le siège de l'ESPE est également en lien fréquent avec les services centraux de l'université de rattachement. Durant ce contrat, la mutualisation avec les autres composantes délocalisées de l'université d'Orléans et de François Rabelais de Tours doit se poursuivre et probablement s'intensifier sans perdre la cohérence académique de l'ESPE CVL.

Le travail en commun avec les deux universités, notamment pour le suivi des parcours MEEF second degré, doit encore s'amplifier et se fluidifier pour un objectif partagé par tous : une prise en charge optimale des étudiant.e.s et stagiaires.

Le travail en partenariat avec le rectorat conduit à des réunions fréquentes avec ses services : DAFOP, DPE, DEC, partenaires incontournables pour le projet d'ESPE...Ce travail collaboratif qui aboutit à l'écriture des procédures communes, doit être poursuivi pour le prochain contrat.

3.3 Positionnement dans l'environnement

Préciser le positionnement du projet de l'ESPE dans son environnement :

- **Positionner l'offre de l'ESPE dans l'offre globale de formation des établissements intégrateurs et partenaires**

Les masters MEEF n'entrent en concurrence avec aucun autre master de l'établissement. Un travail avait été fait dans le périmètre de la COMUE Léonard de Vinci (regroupant les ESPE de Poitiers et de Limoges). Même si le périmètre de la COMUE a changé pour devenir académique, le travail réalisé reste utile sur le plan de la recherche ou des formations rares.

L'ESPE intervient dans des parcours intégrés de licence avec le collégium LLSH de l'université d'Orléans (parcours enseignement dans certaines licences) et en licence pluridisciplinaire avec le collégium sciences et techniques. De nombreux modules de pré-professionnalisation sont proposés pour l'université d'Orléans et deux avec l'université François-Rabelais de Tours. L'ESPE travaille sur une meilleure reconnaissance de ces parcours préalables dans les MEEF (validation d'acquis). Tout ceci a été explicité précédemment.

En master, des passerelles sont prévues avec un master de sciences du langage, avec le master de sciences de l'éducation de l'université François-Rabelais de Tours mais aussi avec la mention PIF pour les étudiant.e.s qui ne veulent plus devenir enseignant.e.s.

L'idée politique est d'ouvrir l'ESPE avec des relations nombreuses avec l'extérieur (voir les partenariats ci-dessous).

- **Indiquer les modalités du partenariat avec l'académie (conventions, etc.)**

Les relations entre l'ESPE et le rectorat se concrétisent par une convention rédigée chaque année et présentée au conseil de l'école. Celle-ci clarifie toutes les interactions entre les deux universités et le rectorat au sujet de

MENESR - janvier 2017

la formation des enseignant.e.s (annexe 7). Cette convention constitue le projet commun qui dépasse la composante ESPE. C'est ce projet qui donne lieu ensuite à un budget de projet permettant de voir la contribution des trois entités à la poursuite de ce projet.

- **Indiquer l'environnement en matière de partenariats (associations, partenaires du monde socio-économique et culturel, etc.)**

Partenariats :

L'ESPE CVL est constituée de six centres de formation. Ce maillage territorial est une force car il permet de forts partenariats avec les DSDEN et le tissu économique local pour la mention MEEF PIF notamment.

- Le partenariat le plus important est celui qui fonde l'ESPE, entre les deux universités et le rectorat pour tous les sujets ayant trait à la formation initiale et continue.
- L'ESPE poursuivra ses collaborations dans le champ de l'éducation et de la formation. Elle poursuit son travail conjoint avec les secteurs de réussite éducative des municipalités proches des centres de formation.
- L'ESPE continuera son travail de mise en relation autour d'objectifs communs, en formation comme en recherche, avec CANOPE, l'IREM, le CNAM, l'Ecole Nationale Supérieure d'Art de Bourges, la maison pour la science, l'ANLCl, les CRIA, l'UNIRèS, les Rendez-vous de l'Histoire de Blois, les collectivités locales et les partenaires internationaux...
- Des échanges auront lieu avec le MEDEF local pour l'insertion hors éducation nationale des usager.e.s et le développement du master PIF.
- Afin de renforcer les équipes plurielles et la gouvernance du projet d'ESPE, une vigilance particulière sera apportée au suivi des instances mises en place : comités de suivi de la réforme premier et second degrés.
- La création d'un directoire associant Madame la Rectrice, les deux Présidents d'université le Président du conseil de l'école et le directeur de l'ESPE sera un bon moyen de pilotage à moyen terme.
- Les collaborations initiées avec le collectif des associations partenaires de l'école – CAPE (qui intervient une journée dans chaque centre de formation de l'ESPE pour une journée de formation à destination aux stagiaires premier et second degrés) et le trinôme académique devront se poursuivre.

Ouverture artistique et culturelle :

Les étudiant.e.s sont impliqué.e.s dans la vie culturelle, notamment pour donner du contenu au parcours artistique des élèves : expositions, projets pluridisciplinaires, résidence d'artistes, en lien avec les différents partenaires des universités (scènes nationales...). Des projets culturels sont soutenus financièrement et une communication régulière est faite pour favoriser la circulation des informations sur les différents centres de formation. Des partenariats sont noués avec la DRAC, le FRAC...(voir annexe 20 à titre d'information)

Dans le but de mieux accueillir les étudiant.e.s étranger.e.s dans les différents centres afin de favoriser le partage des expériences (étudiant.e.s Mexicain.e.s, Erasmus...), il sera proposé de les inclure dans différents projets culturels ou dans les projets prévus dans les maquettes.

L'ESPE continue à communiquer sur son activité, son rayonnement (par le biais de newsletter diffusée largement, réseaux sociaux, site web, chaîne YouTube...) afin qu'elle soit connue et reconnue comme un partenaire incontournable en région Centre dans le champ de l'enseignement, de l'éducation et de la formation.

- **Lister les laboratoires en appui des formations et le cas échéant les modes de structuration de la recherche en éducation sur le site de l'ESPE, préciser comment se sont articulés au sein des formations les liens formation-recherche et indiquer le potentiel global en enseignant.e.s-chercheur.e.s et/ou chercheur.e.s et leurs liens avec les laboratoires de recherche du domaine**

En 2017, la composante ESPE compte 34 emplois d'enseignant.e.s-chercheur.e.s : 4 PR dont deux vacants et 30 MCF dont 3 HDR ; 10 enseignant.e.s (4 PRAG, 3 PRCE et 3 PREC) sont docteur.e.s ; 6 enseignant.e.s (2 PRAG et 4 PRCE) sont doctorant.e.s.

Cette équipe sera augmentée à la rentrée 2018 par le recrutement en cours d'un PR en 70^e section, d'un MCF en 16^e section et de deux MCF en 70^e – 74^e section.

Enseignants-Chercheurs à l'ESPE CVL (état au 20/2/2018)

Nom-Prénom	Section CNU	Grade	Site ESPE	Domaine de recherche	Laboratoire de rattachement
BECK Vincent	25	MCF	37	Groupe de réflexions, groupe de tresses, invariants relatifs	MAPMO, Université d'Orléans
BOCQUET Jérôme	22	MCF HDR	28	Histoire religieuse contemporaine	EMAM, Université François-Rabelais
BOIS Evelyne	66	MCF	45	Education au Développement Durable : Eduquer à l'énergie entre pratiques scolaires et familiales	ERCAE EA-7493 Université Orléans
BOUJU - GOUJON Anne	70	MCF	37	Sociologie de l'école. Sciences de l'éducation	ERCAE EA-7493 Université Orléans
BOURDIER Philippe	18	MCF HDR	28	Sciences de l'éducation et histoire culturelle : images et construction des savoirs, enseignement du cinéma, éducation aux littéracies multimodales	ERCAE EA-7493 Université d'Orléans
CHATEIGNIER Cindy	16	MCF	18	Psychologie sociale (le rôle des émotions dans le phénomène de menace du stéréotype)	ERCAE EA-7493 Université d'Orléans
DECREUX Eric	25	MCF	45	Analyse harmonique et modélisation. Relation entre mathématique et musique	MAPMO, Université d'Orléans
DOYEN Anne-Lise	16	MCF	45	Développement et apprentissage de compétences langagières chez le jeune enfant	ERCAE EA-7493 Université d'Orléans
ESMEIN - SARRAZIN Camille	9	MCF	37	Littérature française du XVIIe siècle et théorie de la littérature	POLEN-CLARESS, Université d'Orléans
FEINARD-DURANCEAU Muriel	67	MCF	36	Ecophysiologie végétale	ERCAE EA-7493 Université d'Orléans
FEUNTEUN Anne	70	MCF	41	Sciences de l'Éducation - Didactique des langues	ERCAE EA-7493 Université d'Orléans
FRANCIS Véronique	70	MCF	18	Education familiale et technologies numériques. Partenariats éducatifs. Coéducation école-familles. Prévention des discriminations ethnoraciales	ERCAE EA-7493 Université d'Orléans
GRELLIER Sandrine	25	PU	45	Analyse complexe, analyse harmonique, EDP	MAPMO, Université d'Orléans
GUERIN Emmanuelle	7	MCF HDR	41	Sociolinguistique et didactique	LLL, Université d'Orléans
GUÉTEMME Geneviève	18	MCF	45	Relations entre littérature et photographie (en particulier dans la poésie française contemporaine)	REMELICE, Université d'Orléans
GUIEYSSE Jean-Albert	23	MCF	45	Géographie économique, aménagement, villes et campagnes	CRIA, Université Paris 1
GUIRARD Laurent	18	MCF	37	Didactique de la musique	OMF, Université Paris 4
HUGON Mandarine	16	MCF	37	Psychologie du développement, processus de socialisation	ERCAE EA-7493 Université d'Orléans
JHEAN-LAROSE Sandra	16	PU	37	Psychologie cognitive	ERCAE EA-7493 Université d'Orléans
KESSLER Mathieu	17	MCF	28	Nietzsche, l'esthétique, analyse de pratiques et études de cas en formation des maîtres	CRHI, Université de Nice
L'HEUDÉ Sylvie	70	MCF	45	Illettrisme et difficultés scolaires	ERCAE EA-7493 Université d'Orléans
MAGNERON Nathalie	28	MCF	45	Education scientifique et technologique	STEF, ENS Cachan
MEKHILEF Mounib	60	MCF HDR	18	Optimisation et modélisation des systèmes en productique. Gestion des connaissances	
MERCIER-BRUNEL Yann	70	MCF	45	Effets de la parole évaluative de l'enseignant sur les élèves	ERCAE EA-7493 Université d'Orléans
NOYER - MARTIN Magali	16	MCF	36	L'acquisition de l'écriture : approches cognitive et motrice et effet d'entraînement, d'apprentissage. La compréhension de récit chez les enfants et effet d'apprentissage	ERCAE EA-7493 Université d'Orléans
PARDIEU Véronique	16	MCF	37	Perception visuelle; mémoire perceptive; jugement moral.	ERCAE EA-7493 Université d'Orléans
POMIES MARECHAL Sylvie	11	MCF	45	Femmes et rapport à la guerre, politique de la famille et de la petite enfance	REMELICE, Université d'Orléans
TESSIER Alexandre	27	MCF	45	Programmation en logique et programmation par contraintes	LIFO-LMV Université d'Orléans

MENESR - janvier 2017

TIN Louis Georges	9	MCF	45	Littérature du XVIIe siècle, histoire de la sexualité	
VERDET Anne	19	MCF	37	Histoire de l'éducation en milieu rural, 1920-1960	

Enseignant.e.s titulaires docteur.e.s à l'ESPE CVL

Nom-Prénom	Grade	Site ESPE	Domaine de recherche	Laboratoire
BADIER Walter	PRCE	45	Thèse d'histoire parlementaire sur Alexandre Ribot	
CATOIRE Pascale	PRAG	45	Thèse en didactique des langues et TICE	ERCAE EA-7493
DARDAILLON Sylvie	PRAG	37	Thèse de littérature française : Littérature de jeunesse	ERCAE EA-7493
LACAILLE Arnaud	Cont.	45	Thèse en STAPS avec une orientation en sciences de l'éducation, qui s'inscrit dans une approche anthropologique d'un public particulier : des élèves en grandes difficultés scolaires souffrant de troubles des fonctions cognitives dans une Unité localisées pour l'inclusion scolaire (Ulis)	ERCAE EA-7493
LE BIHAN Yann	PEMF	28	Thèse de psychologie sociale : construction sociale et stigmatisation de la "femme noire"	
MAUNET-SALLIET Isabelle	PRCE	37	Thèse de littérature française : les poésies concrète et visuelle	
MEUNIER Christophe	PRCE	37	Thèse de géographie : espace et spatialité dans les albums de jeunesse	ERCAE EA-7493
NGUALA Jean Berky	PRAG	37	Thèse en didactique des mathématiques au cycle 3 de l'école primaire : résolution de problèmes multiplicatifs	
RAMAT Christine	PRAG	41	Thèse de littérature française : Les écritures contemporaines, Valère Novarina	ERCAE EA-7493
SAINTE-LUC Florence	PREC	70	Thèse de sciences de l'éducation : De la confrontation coopérative interculturelle à l'autoformation coopérative – le cas des formateurs d'enseignants au sein du mouvement international de l'Ecole Moderne	ERCAE EA-7493

Membres titulaires et associés d'ERCAE EA 7493 hors ESPE CVL (en cours de recensement)

Nom-Prénom	Grade	Composante	Domaine de recherche	Laboratoire
CARMINATTI Nathalie	PRAG Dr	STAPS 45	La "zone de rencontre" en éducation physique et sportive : lieu d'interaction, de construction et de transmission des savoirs	ERCAE EA-7493 EA-Université d'Orléans
CEPA Emmanuel	MCF		CNU 25	ERCAE EA-7493 EA-Université d'Orléans
GLOMERON Frédéric	MCF	STAPS 45	CNU 70	ERCAE EA-7493 EA-Université d'Orléans
MAGUIN Françoise	MCF	ST Physique Chimie	CNU 28	ERCAE EA-7493 EA-Université d'Orléans
PARET Karine	PRAG Dr	STAPS 45	La formation d'éducateurs socio-sportifs en « licence professionnelle développement social et médiation par le sport ». Étude de la dynamique des expériences vécues dans un dispositif multimodal.	ERCAE EA-7493 EA-Université d'Orléans
RAULIN Dominique	PRAG Dr retraité		Les évaluations individuelles du domaine scientifique au collège : investigation et caractérisation des écarts entre les intentions évaluatives de professeurs et la conscience évaluative de leurs élèves.	ERCAE EA-7493 EA-Université d'Orléans

Les enseignant.e.s-chercheur.e.s de l'ESPE CVL ont des localisations et des rattachements différents :

Lieu d'exercice	nb
Orléans	14
Tours	10
Chartres	4
Bourges	3
Châteauroux	1
Blois	2
total	34

Unités de recherche de rattachement avant création d'ERCAE	nb
UR Orléans	13
UR Tours	4
UR extérieures	13
Sans UR	4
	34

Unités de recherche de rattachement après création d'ERCAE (état en fév. 2018, prend en compte les départs en retraite fin 2017)	nombre
UR Orléans	21
UR Tours	1
UR extérieures	5
Sans UR	4
	31

Les enseignant.e.s-chercheur.e.s de l'ESPE CVL ont des spécialités très diverses :

Section CNU		domaine	n b	Mobilité*	Emplois**
7e	linguistique	SHS	2	1	vacant
9e	Littérature française	SHS	3	0	
11e	Littérature étrangère	SHS	1	0	
16e	Psychologie	SHS	7	6	Susceptible (1959)
17e	Philosophie	SHS	1	0	
18e	Arts	SHS	2	1	
19e	Sociologie	SHS	1	1	Susceptible (1953)
22e	Histoire	SHS	1	0	
23e	Géographie	SHS	1	1	Susceptible (1954)
70e	Sc. éducation	SHS	6	6	
25e	Mathématiques	ST	3	0	Susceptible (1954)
27e	Informatique	ST	1	0	
28e	Physique	ST	1	1	
60e	Mécanique	ST	1	0	
66e	Biotechnologies	SVE	1	1	
67e	Biologie	SVE	1	0	
total			33	17	

* La mobilité indique la possibilité de changement d'unité de recherche de rattachement du double point de vue thématique et régional

** emplois vacants ou susceptibles d'être vacants à 5 ans

Le potentiel de recherche est marqué par :

- l'absence de didacticiens des mathématiques (en lien avec l'absence d'IREM) ;
- l'absence de PR en sciences de l'éducation ;
- une faible force d'encadrement doctoral (1 PR poste vacant) ;
- des docteur.e.s et doctorant.e.s essentiellement personnels enseignants.

Avec un groupe de 17 EC et quelques départs potentiels dans les 5 années à venir, l'ESPE CVL se trouve dans une situation intéressante pour envisager une structuration de la recherche par la création d'une unité de recherche. La faiblesse majeure d'un projet d'EA est cependant l'encadrement doctoral.

Mise à jour : Ce constat initial a évolué puisque l'encadrement doctoral sera possible par deux PR (un présent et un en cours de recrutement) et un MCF HDR actuellement directeur provisoire d'ERCAE.

La poursuite de l'analyse prospective nécessite la définition d'une politique des emplois à l'échelle de l'Université d'Orléans :

- transformation des emplois de PRAG en MCF ;
- soutien des préparations de HDR avec des CRCT ;
- choix des profils recherche dans le renouvellement des emplois vacants.

La création d'une équipe d'accueil, après avoir essayé plusieurs autres structurations possibles (fédération de recherche, rapprochement de laboratoires existants à Orléans ou à Tours), est une nécessité pour l'ESPE CVL. L'annexe 8 explicite cette nécessité ainsi que le contexte local et national.

Le pourcentage d'enseignant.e.s chercheur.e.s (23% en 2017) est très faible et constitue un frein à la volonté d'un adossement plus large à la recherche. Comme expliqué au point 2, l'objectif cible à la fin du contrat serait

MENESR - janvier 2017

33% d'enseignant.e.s chercheur.e.s, 33% d'enseignant.e.s du primaire ou du secondaire et 33% d'enseignant.e.s encore sur le terrain. Cette évolution dans la carte des emplois de l'ESPE CVL permettrait incontestablement des progrès dans les recherches effectuées, dans la capacité de répondre aux demandes du terrain et de l'académie et bien entendu dans les formations.

Présentation scientifique de l'unité de recherche

L'unité de recherche ERCAÉ (Equipe de Recherche Contextes et Acteurs de l'Éducation) a pour fondement une ambition actuelle de transformation et d'affirmation de l'importance de la recherche en éducation par le Rectorat d'Orléans-Tours, l'université d'Orléans, la Région Centre Val de Loire. Il s'agit de créer une dynamique de recherche sur le champ de l'éducation dans une aire géographique qui en était dépourvue jusqu'alors mais aussi parce que les lois de la refondation de l'Ecole ont souligné l'importance d'irriguer les formations par les acquis de la recherche.

L'unité de recherche ERCAÉ inscrit ses domaines d'étude dans un champ ouvert, sur des sujets peu envisagés jusqu'alors à l'échelle des unités de recherche françaises, alors qu'une carence en la matière a été soulignée par un récent rapport de la DGESIP, présenté devant le CNESER le 15 novembre 2016. Ainsi, les orientations scientifiques d'ERCAÉ sont pensées non seulement pour constituer des connaissances nouvelles sur l'éducation, mais également pour contribuer à nourrir les formations professionnelles des éducateur.rice.s, des enseignant.e.s et des formateur.rice.s.

ERCAÉ trouve également son origine dans l'existence d'une structure de recherche pluridisciplinaire locale, active sur le champ de l'éducation, propre à l'université d'Orléans, mais sans reconnaissance par l'HCERES qui a été créée depuis 2012. Celle-ci regroupait des chercheur.e.s spécialistes des questions ayant trait à l'éducation qui avaient organisé leurs travaux en répondant à des appels à recherches régionaux. Cette structure antérieure (GREF - Groupe de Recherche en Education et Formation) regroupait des enseignant.e.s-chercheur.e.s volontaires de l'IUFM, puis de l'ESPE Centre Val de Loire, mais aussi de l'université intégratrice l'université d'Orléans. Ce groupe était composé de 14 enseignant.e.s-chercheur.e.s et de 8 enseignant.e.s.

L'unité de recherche ERCAÉ est basée à Orléans, dans les locaux du siège académique de l'ESPE Centre Val de Loire, 72 rue du faubourg de Bourgogne, 45000 Orléans. Elle rassemble des enseignant.e.s-chercheur.e.s dont les activités d'enseignement se répartissent dans plusieurs centres départementaux de la région Centre Val de Loire. Elle a donc pour vocation à accentuer les recherches en éducation à l'échelle régionale et nationale en explorant des domaines complémentaires de ceux que d'autres laboratoires envisagent, mais aussi de permettre une politique de recrutement d'enseignant.e.s-chercheur.e.s, travaillant sur le champ de l'éducation à l'université d'Orléans, tout particulièrement à l'ESPE Centre Val de Loire. Cette composante de l'université d'Orléans se trouve en effet nettement sous-dotée en enseignant.e.s-chercheur.e.s, tant par rapport aux autres composantes de l'université intégratrice, que par rapport aux autres ESPE du paysage français.

L'unité de recherche ERCAÉ est constituée de 15 enseignant.e.s-chercheur.e.s : 1 PU, 14 MCF dont 1 MCF HDR. Elle comprend également 6 enseignant.e.s du primaire ou du secondaire, formateur.rice.s à l'ESPE CVL ainsi que cinq enseignant.e.s titulaires de doctorat dans le champ de l'éducation.

Missions :

La politique scientifique de l'unité de recherche est régie par la volonté de constituer un pôle de recherche identifiable de chercheurs, issus de plusieurs spécialités sur les questions d'éducation, d'enseignement de formation à l'échelon régional et national en rassemblant des chercheurs de l'université d'Orléans (ESPE mais aussi hors ESPE). La convocation de plusieurs champs scientifiques au sein de ce pôle pluridisciplinaire est requise par la complexité des questions envisagées : sciences de l'éducation, psychologie du développement, didactiques

Objectifs scientifiques :

Ce pôle oriente ses travaux vers une recherche finalisée en définissant des cadres de recherche sur les champs de l'éducation, de l'enseignement, de la formation qui s'attachent à l'analyse des logiques d'action à l'œuvre, tant dans l'environnement scolaire que familial, tant dans le cadre de la formation professionnelle que celui des pratiques éducatives tout au long de la vie. C'est pourquoi cette unité de recherche envisage en particulier comme objet d'étude les **contextes éducatifs** mais aussi les **acteurs de l'éducation**.

Le contexte éducatif est communément défini (Cicurel 2007, Cicurel, Rivière 2008) comme un ensemble de données souvent contraignantes, issues du milieu dans lequel se déroule un processus d'éducation. Le contexte véhicule des traditions et de modes de communication qui exercent des influences sur les pratiques éducatives, d'enseignement, de formation, à la fois explicites mais aussi implicites. En s'inscrivant dans une perspective écologique de l'acquisition (Pallotti 2002), l'étude des contextes est mise en relation avec les logiques des acteur.rice.s de l'éducation (particulièrement élèves, enseignant.e.s, étudiant.e.s, stagiaires,

parents), telles qu'elles peuvent se saisir dans les pratiques et les discours inscrits dans l'espace professionnel contemporain.

Les questions centrales et transversales qui sous-tendent les recherches sont les suivantes : à quelles conditions les contextes spécifiques d'éducation peuvent-ils être maîtrisés par les acteur.rice.s de l'éducation (début de carrière, constitution de la polyvalence, spécificité des débuts des vacataires, par exemple) ? Quelles sont les influences du passé scolaire, professionnel de ces acteur.rice.s dans les discours et les pratiques de formation ? Quelles sont les spécificités des contextes d'éducation, de formation et d'apprentissage d'un point de vue didactique, historique, psychologique, écologique ?

Ces interrogations seront envisagées dans les champs suivants :

- Développement des compétences dans le domaine de la littératie scolaire (compétences en lecture, écriture, compréhension) par l'étude des effets de l'entraînement, de la plurimodalité des supports, des dispositifs pédagogiques.
- Conception et mise en œuvre des pratiques d'évaluation dans les disciplines : comparaison entre disciplines scolaires, entre cycles du système éducatif français, rôle de l'environnement numérique.
- Développement de l'identité professionnelle et logiques des acteurs de l'éducation : étude des politiques éducatives, étiologie des difficultés professionnelles, constitution des discours professionnels, pratiques professionnelles du numérique, caractérisation des processus d'acculturation professionnelle.

Répartition des travaux de l'unité d'accueil ERCAÉ

L'unité de recherche ERCAÉ répartit ses activités autour de trois orientations de travail, présentées dans un ordre décroissant d'importance :

- La production de connaissances en lien avec les terrains de l'éducation, de la formation, de l'enseignement : sciences de l'éducation, psychologie du développement, ergonomie du travail, didactiques disciplinaires, histoire culturelle sur les problématiques liées au développement des compétences en lecture écriture, à l'éducation durable, à l'évaluation dans les disciplines, à l'identité professionnelle tant dans une perspective synchronique (autour du paradigme des ruptures et des continuités pour les acteur.rice.s et les contextes d'éducation), à l'éducation familiale et aux relations famille-établissements d'éducation.
- Transfert des connaissances : par l'intégration dans les formations des acquis des recherches et des méthodologies employées comme moyen de construire une dynamique d'acquisition des compétences professionnelles, dans les différents masters MEEF, fondée pour une part sur une posture de chercheur.e (intégration dans les enseignements méthodologiques de tous les masters MEEF de l'ESPE CVL), forte participation des enseignant.e.s-chercheur.e.s dans les plans de formation continue du Rectorat d'Orléans-Tours ainsi qu'aux travaux du CARDIE, séminaires de recherche intégrés aux masters MEEF.
- La valorisation des connaissances : organisation de journées d'études et colloque, diffusion par publications en ligne et papier, blog-recherche.

L'appui à la communauté se fait dans une double direction : en direction de la communauté des chercheur.e.s, en direction de la communauté des acteur.rice.s de l'éducation.

● **Préciser les différents partenariats internationaux.**

L'ouverture à l'international est importante dans la formation des enseignant.e.s car les systèmes éducatifs et les méthodes d'apprentissages peuvent beaucoup varier d'un pays à l'autre. Elle permet aux futur.e.s enseignant.e.s d'enrichir leur connaissance des démarches pédagogiques relatives à l'apprentissage, d'échanger des pratiques pédagogiques, de découvrir d'autres méthodes de gestion de classe, d'accompagnement des élèves en difficultés et de différenciation.

L'expérience de stage à l'étranger apporte, de par la solidité de l'encadrement proposé par nos partenaires, un réel atout en matière de recherche internationale pour l'éducation, d'approche comparatiste sur les systèmes internationaux et de développement de la réflexivité. Cette expérience et notamment l'enseignement du Français en tant que langue étrangère dans les classes permet de prendre conscience des difficultés des élèves allophones et donne des outils pour mieux les accompagner dans cet apprentissage.

Les partenariats et collaborations en matière de relations internationales à l'ESPE Centre Val de Loire trouvent leur origine dans les précédents programmes de formation croisée et les projets intensifs Erasmus, et s'appuient sur le Symposium Network (<https://symposionnetwork.com/>), sur des projets de recherche mais également sur les appels à participation à l'initiative du réseau des ESPE.

MENESR - janvier 2017

Différents type de partenariats de l'ESPE Centre Val de Loire permettent la mobilité entrante et sortante des étudiant.e.s :

Partenariats Erasmus : L'ESPE a 32 partenaires Erasmus dans 16 pays européens. La mobilité sortante dans le cadre du master MEEF est grandement freinée par la structure de la formation des enseignant.e.s (place du concours à la fin du M1) et les besoins en enseignant.e.s dans l'académie (une dizaine d'étudiant.e.s lauréat.e.s des concours de l'enseignement demandent un report de leur stage pour effectuer leur semestre 3 de master MEEF dans le cadre du programme Erasmus +(annexe 21), report qui ne leur est pas accordé). En revanche, le programme permet à l'ESPE d'accueillir un nombre d'étudiant.e.s étranger.e.s qui sont intégrés dans les cours du master MEEF 1^{er} degré pendant 1 ou 2 semestres et ainsi permettent l'ouverture à l'international de nos étudiant.e.s.

Stage à l'étranger : Suite au programme ministériel de formation croisée existant jusqu'en 2012, l'ESPE propose un programme de stage à l'étranger aux étudiant.e.s du MEEF 1^{er} et 2nd degrés. Les modalités du programme sont détaillées dans l'article 8 de l'accord modèle (annexe 9). Pour la mise en place, le BRI travaille en relation étroite avec 17 universités partenaires dans 12 pays, qui organisent le stage, l'encadrement pédagogique et souvent l'hébergement. En retour, l'ESPE accueille les étudiant.e.s de ses partenaires en stage répartis sur l'académie dans les centres de formations. Depuis la parution des textes officiels permettant de nouveau la mobilité des professeurs stagiaires, nous travaillons en collaboration avec le rectorat de l'Académie d'Orléans-Tours pour organiser l'expérience des professeur.e.s stagiaires en établissement scolaire à l'étranger. Pour développer ce volet, l'ESPE CVL a été retenu dans le cadre d'un appel à propositions du programme Erasmus+ 2017 pour la mobilité des étudiant.e.s en formation professionnelle. En 2018 nous allons répondre à cet appel en consortium avec le réseau national des ESPE.

Programme d'accueil des professeur.e.s mexicain.e.s (annexe 21 pour le bilan de l'année 2017-18) : ce partenariat a été créé à l'initiative du MENESR et du Ministère de l'Education Publique mexicain. L'ESPE CVL a participé au projet pilote en 2015 qui a permis de construire un programme semestriel de formation de 400 enseignants mexicains. Depuis septembre 2016, et pendant trois années consécutives, nous accueillerons un groupe de dix étudiant.e.s mexicains en dernière année de formation avec un programme similaire à celui des professeurs stagiaires français : formation en alternance complétée avec des cours de Français langue étrangère et des cours spécifiques sur le système éducatif français et la formation des enseignants. Les étudiant.e.s mexicains sont en binôme avec nos professeurs stagiaires, ce qui enrichit l'expérience de nos étudiant.e.s français et des classes qui les reçoivent.

La mobilité du personnel : Avec un flux de 15-20 personnes par an, la mobilité entrant et sortant du personnel enseignant et administratif permet d'entretenir une relation étroite avec les partenaires étrangers et de valoriser notre école devant les universités et les établissements scolaires étrangers. Pendant le stage à l'étranger des étudiant.e.s, les formateur.rice.s de l'ESPE effectuent une visite de conseil, ce qui permet de connaître les modalités d'accueil, les particularités du système éducatif sur place, et d'échanger avec les coordonnateur.rice.s étranger.e.s afin de mieux comprendre le programme de formation et les attentes de chacun. Les formateur.rice.s étranger.e.s, lors de leur visite, interviennent souvent devant nos publics, ce qui nous permet de valoriser nos partenariats et de proposer une ouverture internationale à ceux qui ne peuvent pas bénéficier d'une mobilité.

L'ESPE encourage la mobilité d'enseignement et de formation du personnel pour développer de nouveaux partenariats et pour renforcer les compétences professionnelles des participants par l'échange des bonnes pratiques.

La mise en place et le développement de partenariats internationaux dans le champ de la formation des enseignant.e.s s'appuient sur plusieurs choix stratégiques et politiques :

- L'encouragement à la mobilité sortante pour les usager.ère.s de l'ESPE CVL se traduit notamment par des bourses ESPE indexées sur la durée du séjour et le niveau de vie dans le pays, ce qui permet à tous les profils d'étudiant.e.s de candidater pour un stage à l'étranger,
- Le BRI de l'ESPE CVL trouve l'une de ses spécificités dans ses qualités d'accompagnement (mobilités, aide au dépôt de candidatures à des projets internationaux, ...) et sa réactivité dans le montage de nouveaux partenariats (promotion pilote pour l'accueil de stagiaires mexicain.e.s, dépôt d'un projet Erasmus + pour la mobilité des individus à des fins d'éducation et de formation avant l'organisation en consortium, ...),
- Le BRI de l'ESPE CVL joue un réel rôle intermédiaire entre l'échelon local (les centres ESPE, dotés chacun d'un correspondant RI reconnu dans cette mission, et avec une fiche de poste précise) et l'échelon macro (l'université et sa DRI),
- Les pistes d'amélioration pour le nouveau contrat seront de lier davantage le travail du BRI avec le pôle Recherche, Ressources, Innovation de l'ESPE, mais également de développer la mobilité sortante pour les masters Encadrement Educatif et Pratiques et Ingénierie de la Formation.

Les conventions de partenariats se trouvent en annexe 9.

4) Fiches AOF des mentions de master MEEF et du « parcours adaptés »

Décrire au moyen d'une fiche AOF (en utilisant le modèle joint) chaque mention de master MEEF pour laquelle l'ESPE demande l'accréditation, ainsi que le DU « parcours adaptés ».

Les fiches AOF des 4 mentions de master sont placées en annexe 3 ainsi que différents cadrages mis en œuvre lors de la constitution des maquettes en annexe 22). L'ensemble des maquettes second degré se trouve aussi en annexe 26. Les bilans des concours et l'enquête rentrée 2017 concernant le premier degré se trouvent en annexe 23 et annexe 24 pour le second degré.

5) Budget de projet

Principes retenus pour la construction du budget de projet. Analyse des budgets de projet antérieurs et de leur évolution.

Le tableau du budget de projet actualisé constitue l'annexe 1 du dossier. Il convient de s'assurer que le tableau est bien lisible.

Pour assurer la mise en œuvre de son projet et de ses activités, l'école dispose non seulement des moyens financiers (BPI de la composante), immobiliers et en personnel, mais s'appuie également sur les moyens consacrés par chacun des partenaires à la formation des enseignant.e.s.

Le « budget de projet » est un document qui a une valeur politique et de pilotage, il n'est pas un budget au sens strict du terme. Il est destiné à expliciter annuellement les engagements de chacun, traduits en termes financiers, avec un accord sur le périmètre des moyens à prendre en compte et sur la méthodologie commune de calcul. Il constitue un outil partagé rendant compte financièrement du projet commun.

La création de la première mouture de ce budget de projet a fait l'objet de plusieurs réunions de concertation, afin de définir le périmètre et les modalités de calcul des contributions.

Bases de travail proposées pour la construction du budget de projet :

Fonctionnement :

- Réel composante ESPE
- Crédits fléchables directement par les partenaires
- Ratios communs pour les parties non fléchables (ex : cout m²...)

Investissement : réel ESPE

Personnels :

- ESPE :
 - ETP A : Pour les enseignant.e.s chercheur.e.s, la notion d'ETE est retenue (valorisé 50%) au réel
 - Base : extraction des services définitifs
 - ETP B : en ETP au réel – base : extraction des services définitifs
 - ETP C : Biatss – au réel.
- Composantes universités d'Orléans, Université de Tours et Rectorat : heures faites converties en ETP

L'évaluation des salaires est faite sur la base des moyennes transmises par le ministère, les vacances et heures complémentaires sont valorisées au taux de HTD chargé.

Méthode :

- Le budget vierge est envoyé aux partenaires, qui remplissent chacun leur partie (juin)
- Les retours sont agrégés par l'ESPE qui voit avec chaque partenaire au besoin pour stabiliser ou préciser les chiffres (Juillet-Août)
- Le document final est proposé à tous (septembre). Si un point bloquant est détecté, une réunion de stabilisation se tient courant septembre
- Le budget de projet est présenté au conseil de l'école de l'ESPE fin septembre/début octobre et

Analyse des budgets de projet de l'ESPE CVL de 2014/15 à 2017/18

Les principes de construction du budget ont été élaborés en commun et maintenus d'une année sur l'autre. En 4 ans, le budget de projet de l'ESPE CVL est passé en valeur de 20 046 963€ à 18 935 694€, soit une diminution de 5,5%.

La contribution relative des trois partenaires est la suivante :

	2014/15	2015/16	2016/17	2017/18
Université d'Orléans	84.1%	81.7%	79.7%	79.2%
Université F Rabelais de Tours	4%	4.4%	4.6%	4.1%
Rectorat	11.9%	14%	15.7%	16.8%

Ces évolutions s'expliquent de plusieurs façons :

- Contribution du rectorat : une augmentation constante du nombre de stagiaires dans l'académie a eu pour conséquence l'augmentation du budget consacré à l'IFF (indemnité forfaitaire de formation) et de rémunération des tuteurs. En outre, l'académie a mis à disposition des formateurs académiques, au cours de cette période. Les mises à disposition sont ainsi passées de 24 à 27 ETP.
- Contribution de l'université d'Orléans : elle est en baisse, en valeur et en part relative, du fait notamment des difficultés financières qui ont eu pour conséquence la diminution du budget de fonctionnement et d'investissement de l'ESPE, ainsi qu'une diminution des emplois.
- Contribution de l'université de Tours : si elle diminue un peu en chiffres, elle reste stable relativement.

Annexes

Annexe 1 : Budget de projet.....	31
Annexe 2 : Tableaux effectifs	33
Annexe 3 : Fiches AOF	
1 ^{er} degré.....	37
2 nd degré.....	51
Encadrement éducatif	65
Pratique et Ingénierie de la Formation	76
Annexe 4 : Statuts et règlement intérieur de l'ESPE CVL.....	91
Annexe 5 : Bilan de la commission académique	109
Annexe 6 : Cadrage de l'écrit réflexif	113
Annexe 7 : Convention rectorat-universités	117
Annexe 8 : Recherche	125
Annexe 9 : Conventions Relations Internationales.....	135
Annexe 10 : Cadrage des mémoires	
1 ^{er} degré.....	161
2 nd degré.....	166
Encadrement éducatif	177
Pratique et Ingénierie de la Formation	187
Annexe 11 : Maquette post MEEF 1er degré 2017-2018.....	189
Annexe 12 : Maquette post MEEF 2d degré 2017-2018.....	191
Annexe 13 : Document d'orientation politique 2015-2016 bilan	193
Annexe 14 : Document d'orientation politique 2016-2017 bilan	203
Annexe 15 : Document d'orientation politique 2017-2018.....	213
Annexe 16 : Politique du numérique ESPE CVL	221
Annexe 17 : Journée de formation en EPLE	225
Annexe 18 : Cadrage de l'évaluation de l'UE contexte d'exercice du métier	227
Annexe 19 : Guide pour la formation des enseignants stagiaires	233
Annexe 20 : La culture à l'ESPE CVL.....	237
Annexe 21 : Relations internationales	
Bilan du programme d'échange avec les écoles normales du Mexique.....	241
Projet ERASMUS +	247
Annexe 22 : Cadrage commun des maquettes 2 nd degré	253
Annexe 23 : Enquête étudiants et stagiaires 1 ^{er} degré	257
Annexe 24 : Concours 2 nd degré 2016-2017	263
Annexe 25 : Pédagogie universitaire et formation des « jeunes » MCF	265
Annexe 26 : Maquettes des parcours MEEF 2nd degré	
Anglais	267
Arts plastiques	269
EPS	273
Espagnol	275
Histoire-géographie	277
Lettres	279
Mathématiques	281
Musique	283
Physique-chimie	285
PLP mathématiques-sciences	287
PLP Lettres-histoire / lettres-langues.....	288
SVT	289
Annexe 27 : Evaluation des enseignements par les étudiants/usagers	291
Annexe 28 : Sigles	327